



## **Compte rendu du Conseil Syndical du 17/12/2025**

---

**Étaient présents :** Boissières : André MEYRONNET ; La Calmette : Jean Claude SKAFF ; Clarensac : Gilbert CHAUVET ; Langlade : Alain VIALA ; La Rouvière : Patrick De Gonzaga ; Milhaud : Jean Luc FRANCOIS ; Nîmes : Chantal MAY ; Nages et Solorgues : Eric PESENTI ; Saint Côme et Maruéjols : Serge DURAND ; Uchaud : Jean Louis ANGLADA ;

**Absents excusés :** Bernis : Alexandre LAVAL Fideline VILLAIN ; Caveirac : Guillaume BARAGNON ; Bezouze : Michel TRIAIRE ; Saint Dionisy : Josée FAUQUET ;

**Absents :** ; C.C. De Sommières : Fabrice GRANIER, Gajan : Jeremy POUDEVIGNE ; ; Marguerittes : Jean Pierre CATHEHBRAS ; Saint Gervasy : Joël VINCENT ; Vergèze : Fabien GAVANON ; Vestric et Candiac : Nathalie CALIA ;

La présente réunion du conseil syndical se tient sans exigence de quorum. Une précédente réunion avec le même ordre n'a pu se tenir faute de quorum le 10/12/2025.

### **Délibération n°13- 2025**

#### **Budget Primitif 2026**

Monsieur Alain VIALA, Président, Rapporteur, expose :

**Vu** les articles L 5211-1, L5211-2, R 2311-13 et les suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'Arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** la Délibération N° 012-2023 approuvant l'utilisation du plan de compte M 57 ;

**Vu** le rapport d'orientation budgétaire et la délibération N°12-2025;

**Vu** les propositions du Président dans la présente Délibération ;

**Vu** l'avis favorable du bureau ;

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

D'adopter le Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte des Garrigues de la Région de Nîmes qui s'équilibre de la manière suivante :

Dépenses en €		Recettes en €	
FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
Frais fixes de fonctionnement	19 050,00 €	Participations des communes aux frais de fonctionnement	86 484,00 €
Salaire + indemnité + divers charges	66 434,00 €		
Travaux entretien de bandes débroussaillées de sécurité	74 393,50 €	Participations des communes aux travaux sur équipements DFCI	52 990,50 €
Travaux de normalisation d'équipement		Subvention CD travaux d'entretien	22 247,00 €
Amortissement frais d'études	11 100,00 €	FCTVA 2024 travaux d'entretien de voirie	14 276,00 €
Amortissement véhicule	4 020,00 €		
Ligne de trésorerie	1 000,00 €		
<b>Sous total</b>	<b>175 997,50 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>175 997,50 €</b>
INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
Normalisation équipements DFCI	192 673,44 €	Amortissement de véhicule	4 020,00 €
		Amortissement frais d'études	11 100,00 €
Opération interne sous mandat	143 118,39 €	Opération interne sous mandat	143 118,39 €
Matériel informatique	300,00 €	Subvention Etat	16 056,37 €
		Subvention Département	16 056,37 €
		Subvention Europe	96338,22 €
		Autofinancement	49 407,48 €
<b>Sous total</b>	<b>336 091,83 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>336 091,83 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>512 089,33 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>512 089,33 €</b>

**ARTICLE 2 :**

Que le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

**Adopté à : Unanimité**

Fin du compte rendu